

*Decretum Sancti Officii circa societatem vulgo dictam
Independent Order of Foresters in
Dominio Canadensi.*

Feria IV, die 2 mensis Junii 1915, Emi et Rmi Patres Cardinales Inquisitores Generales sequens decretum emiserunt :

« Quod spectat ad Societatem *Independent Order of Foresters* in Dominio Canadensi, attentis noviter deductis, non constare eam esse accensendam inter sectas damnatas ; hortandos tamen fideles ut se abstineant a nomine huic societati dando, ab ipsa societate occasione funerum invitanda, et ut catholicis societatibus potius adhæreant ; omnem vero speciem communicationis in divinis esse sedulo vitandam. »

PRIÈRES PENDANT LA GUERRE

L'horrible guerre se prolonge. Continuons de prier aux intentions du Souverain Pontife. Je rappelle aux instituteurs et institutrices ce que j'ai demandé déjà. Au commencement de chacune de leurs classes qu'ils ne manquent pas de réciter trois fois avec leurs élèves la pieuse invocation : *Coeur sacré de Jésus, ayez pitié de nous*. Désormais, chaque dimanche, avant le sermon, vous voudrez bien dire en chaire les paroles suivantes : « Prions pour nos soldats tombés sur les champs de bataille » ; et vous récitez avec les fidèles le *De Profundis*. Le *Pater* et l'*Ave* qui suivront seront dits particulièrement pour tous nos soldats qui sont au feu, afin que Dieu les protège et les garde.

A la prière joignons la pénitence et la mortification. J'invite les personnes qui le pourront à jeûner quelquefois. Nous ne saurions recourir à trop de moyens pour faire violence au ciel et obtenir la cessation du fléau qui afflige l'Europe et le monde entier.

RÈGLEMENT IMPORTANT CONCERNANT LES FABRIQUES

Désormais, tous les billets émis par les fabriques de nos paroisses devront être signés par le curé et le marguillier en charge.

Le rapport financier que vous envoyez à l'archevêché, au

ALES

Hubert ; du 4,
Vilbrod (Mont-

achie (Mayo) ;

saint Charles

saint Malache

Malache (Orms-

Charles (Leslie).

HARLES (Ca-
J. S.

ES

1.
ont.

c.

MONTRÉAL

archevêque de

ERS

ngrégation du
des Forestiers
piscopat cana-
dologique.

avez plusieurs
celles qui ont

nous avons à
à donner aux